



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.05.2009 L'an deux mille neuf et le onze mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mmes BONNÉ, GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIE, THUEL.

Absents: Mrs RASKOPF, BENEZECH (excusé), Mme RAHOU, Mr LE ROCH (excusé).

N° 09/82
Secrétaire : Mr KOWALCZYK.

Objet de la délibération _____

Rapporteur : Monsieur le Maire

INDEMNITE DE CONSEIL

Vu les dispositions de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité allouée aux comptables du trésor chargés des fonctions de Receveur des Communes et des établissements publics locaux,

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'allouer au receveur, l'indemnité de conseil à compter de l'exercice 2008.

DIT que les crédits seront inscrits chaque année au budget principal.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,